

## SERVICE DE PSYCHIATRIE DU SECTEUR GRAVELINES-GRANDE SYNTHÉ

Centre Médico-Psychologique - 49 rue Carnot 59820 GRAVELINES  
secrétariat : 03/28/23/09/96

Centre Médico-Psychologique - rue George Sand - 59791 GRANDE SYNTHÉ CEDEX

secrétariat : 03/28/2183/95  
Etablissement Public de Santé Mentale des Flandres - 790 route de Locre 59270 BAILLEUL  
Secrétariat : 03/28/43/45/68 – 03/28/43/46/19

### Psychologues :

Régis DECOOMAN  
Line DUPONT  
Amaury MARECAUX

Monsieur le Directeur de l'ARH  
2 rue TENREMONDE  
59042 Lille cedex

Bailleul, le 21 juillet 2009

Monsieur le Directeur,

Psychologues titulaires de la fonction publique hospitalière depuis de nombreuses années dans le service en charge du secteur 59G04, nous voulons vous faire part, par la présente, de notre surprise et de notre incompréhension concernant l'avis défavorable émis par la direction de notre établissement au renouvellement des fonctions de chef de service du Dr PARESYS.

Nous participons avec une ancienneté d'au moins 7 ans au fonctionnement du service et nous pouvons faire état d'une collaboration en bonne intelligence avec son chef de service. Il s'est toujours montré attentif à l'implication de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, favorisant ainsi l'expression des compétences de chacun de ses membres et l'apport de chacune des disciplines.

Nous tenons à témoigner du fait que l'ensemble de ses points de vue et de ses prises de position nous ont toujours apparu guidés par une approche humaniste et par le seul souci de l'intérêt des patients, ce qui nous semble essentiel pour une pratique au sein du service public.

Dans le cadre de ses fonctions, le Dr PARESYS encourage le travail de réflexion sur les différentes prises en charges et sur la dimension institutionnelle.

Dans un souci d'ouverture, il soutient les actions de formations, avec le respect des orientations théoriques de chacun, et il favorise l'accueil des stagiaires de toutes disciplines.

Ces différents éléments soulignent l'importance qu'il accorde à l'élaboration de nouveaux projets de prises en charges, avec l'objectif d'offrir un dispositif le plus

riche et le plus adapté possible aux patients accueillis sur le secteur.  
Par ailleurs, il fait toujours preuve de disponibilité pour les patients et les membres de l'équipe du service.

Il a impulsé et contribue à développer une psychiatrie de liaison avec nombre de structures extérieures (services des urgences, maisons de retraite, foyers...), tout en assurant le cadre approprié à la confiance des consultants, indispensable aux soins psychiatriques de qualité.

Concernant, plus spécifiquement nos actions en tant que psychologues, le D<sup>r</sup> Pierre PARESYS a toujours respecté l'autonomie professionnelle nécessaire à notre travail, conformément aux dispositions statutaires.

C'est notamment grâce au profond respect de ses collaborateurs, que le Dr PARESYS crée un cadre de travail favorisant l'implication et la motivation de chacun, au bénéfice des patients pris en charge.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît préjudiciable que le service du secteur 59G04 et plus largement le service public se prive des compétences du D<sup>r</sup> Pierre PARESYS en tant que chef de service.

Nous souhaitons, ainsi, vous faire part plus précisément de notre positionnement sur ce sujet. Cette lettre s'inscrit, bien entendu, dans la continuité de la lettre et de la pétition de l'équipe du 59G04 auxquelles nous avons participé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**Les psychologues du service 59G04**

**Régis DE COOMAN**

**Line DUPONT**

**Amaury MARECAUX**